

**Centre d'aide aux victimes  
d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers  
au 31 mars 2014**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 11
Annexes	12 - 13



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 201  
107, rue Commerciale Ouest  
Chandler (Québec) G0C 1K0

Téléphone : 418 689-2683  
Télécopieur : 418 689-4674  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chulst Grant Hunter, S. C. P. A. C. C.*

Chandler  
Le 19 juin 2014

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Ministère de la Justice	626 453	610 234
Contributions pénales	3 989	8 761
Dons	5 050	1 900
Autres	4 803	
Intérêts	1 205	1 152
	<u>641 500</u>	<u>622 047</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales (annexe A)	509 273	495 683
Frais d'administration (annexe B)	40 273	45 034
Frais de bureau (annexe C)	22 577	22 318
Frais de logement (annexe D)	35 134	28 887
Frais d'activités (annexe E)	17 507	9 896
Autres frais (annexe F)	4 458	3 867
	<u>629 222</u>	<u>605 685</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>12 278</u>	<u>16 362</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014			2013
	Investi en immobilisations	Affecté	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	14 320	10 250	74 032	98 602
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(2 074)		14 352	12 278
Affectation d'origine interne	1 854	(443)	(6 214)	(4 803)
Solde à la fin	14 100	9 807	82 170	106 077

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	12 278	16 362
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 074	1 991
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(1 202)</u>	<u>2 677</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>13 150</b>	21 030
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(1 854)</b>	
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Affectation d'origine interne et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>(4 803)</b>	
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>6 493</b>	21 030
Encaisse au début	<b>79 605</b>	<b>58 575</b>
Encaisse à la fin	<b><u>86 098</u></b>	<b><u>79 605</u></b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

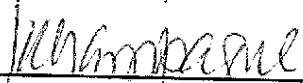
7

**Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine**  
**Situation financière**  
 au 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	76 291	69 355
Comptes clients et autres créances (note 4)	7 415	6 542
Frais payés d'avance		291
	<u>83 706</u>	<u>76 188</u>
Long terme		
Encaisse assujettie à des restrictions	9 807	10 250
Immobilisations corporelles (note 5)	14 100	14 320
	<u>107 613</u>	<u>100 758</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 536	
Apports reportés		2 156
	<u>1 536</u>	<u>2 156</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	14 100	14 320
Affecté	9 807	10 250
Non affecté	82 170	74 032
	<u>106 077</u>	<u>98 602</u>
	<u>107 613</u>	<u>100 758</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
 Administrateur

Administrateur

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'accueillir et offrir le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels, d'informer les victimes d'actes criminels de leurs droits et recours, du processus judiciaire et les référer au besoin aux organismes spécialisés, d'offrir un support et un accompagnement aux victimes dans leurs démarches, d'informer et sensibiliser la population au vécu des victimes d'actes criminels et de recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, les administrer et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.



# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier	10 %
Matériel informatique	30 %

##### *Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

### 3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(873)	903
Frais payés d'avance	291	(43)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 536	(339)
Apports reportés	(2 156)	2 156
	<u>(1 202)</u>	<u>2 677</u>

### 4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	7 235	6 446
Autres	180	96
	<u>7 415</u>	<u>6 542</u>

### 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	35 584	23 080	12 504
Matériel informatique	25 458	23 862	1 596
	<u>61 042</u>	<u>46 942</u>	<u>14 100</u>
	<u>2013</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	34 751	21 690	13 061
Matériel informatique	24 437	23 178	1 259
	<u>59 188</u>	<u>44 868</u>	<u>14 320</u>

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

---

### **6 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

##### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

#### **Valeur comptable des actifs financiers par catégories**

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 86 278 \$ (79 701 \$ au 31 mars 2013), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

### **7 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en 2017, à verser une somme de 64 475 \$ pour un loyer. Les paiements minimums exigibles pour les 3 prochains exercices s'élèvent à 22 756 \$ pour 2015, 22 756 \$ pour 2016 et 18 963 \$ pour 2017.

Ce contrat comporte une option de renouvellement automatique pour une période additionnelle de cinq ans à moins que l'une des parties ne décide d'y mettre fin par un avis écrit au moins 90 jours avant la fin du bail.

### **8 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>		
Salaires	441 048	429 257
Charges sociales	68 851	66 426
Crédit à l'embauche	(626)	
	<u>509 273</u>	<u>495 683</u>
	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Associations et cotisations	790	320
Assurances	5 330	4 122
Documentation et abonnement	337	322
Frais de déplacements	27 443	33 059
Frais de formation	3 311	4 593
Frais de représentation	375	200
Honoraires professionnels	2 687	2 418
	<u>40 273</u>	<u>45 034</u>
	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE BUREAU</b>		
Frais d'impression	1 933	1 864
Frais de location	598	574
Papeterie et fournitures de bureau	5 400	5 384
Achats informatiques et bureautiques	1 470	1 736
Entretien et réparations informatiques	897	397
Publicité et promotion	2 270	2 723
Télécommunications	8 826	8 493
Infovac-plus	1 183	1 147
	<u>22 577</u>	<u>22 318</u>
	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE LOGEMENT</b>		
Frais entretien et réparations	4 225	3 508
Loyer et frais afférents	30 909	25 379
	<u>35 134</u>	<u>28 887</u>

**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

---

	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS D'ACTIVITÉS</i></b>		
Frais activités des bénévoles	781	722
Frais du conseil d'administration	1 844	3 135
Projet spécial - SNSVAC	1 964	2 844
Projet spécial - Recueil	4 803	3 195
Projet spécial - 10e anniversaire	8 115	
	<u>17 507</u>	<u>9 896</u>

	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b><i>AUTRES FRAIS</i></b>		
Frais bancaires	741	712
Achat de mobilier	1 643	1 164
Amortissement des immobilisations corporelles	2 074	1 991
	<u>4 458</u>	<u>3 867</u>